

# Les blouses roses... pour redonner le sourire aux enfants

L'association organise son marché de Noël à l'hôpital de la Conception aujourd'hui.

**P**arce que Noël est une fête dédiée aux enfants, l'association Les blouses roses entend apporter à chacun d'entre eux un sourire, des éclats de rire... et des paquets à ouvrir en ce mois de décembre.

Alors comme chaque année, les bénévoles organisent leurs traditionnels marchés de Noël à l'hôpital. Après avoir récolté plus de 1 000 € jeudi dernier à l'hôpital Saint-Joseph, les Blouses roses se réunissent aujourd'hui dans le hall de la

**Des marchés de Noël à l'hôpital pour acheter de nouveaux jouets aux petits.**

Conception. " *Tout au long de l'année, nous fabriquons des objets de décoration de Noël que nous proposons ensuite à la vente*", explique Michèle Boetto, vice-présidente de l'association, qui œuvre depuis dix ans pour égayeur le quotidien des enfants hospitalisés.

Poupées, petits sapins, carte de vœux et décorations de table garnissent les stands "pour le



Marie-Georges et Marie-Agnès ont permis à l'association "Les blouses roses" de récolter 1 000 euros lors du marché de Noël organisé jeudi dernier à l'hôpital Saint-Joseph.

/PHOTO DR

*plus grand bonheur des patients, de leurs accompagnateurs et surtout du personnel médical qui en profite pour faire ses emplettes de Noël*", se réjouit la bénévole qui sera, jeudi, à l'hôpital Nord avec ses autres complices.

Avec l'argent gagné, les Blouses roses achèteront des livres de coloriage, des feutres, des petites voitures et de nombreuses peluches pour les distri-

buer aux petits dès la semaine prochaine.

" *C'est toujours un moment de bonheur de voir la joie sur les visages des enfants. Que ce soit lors de nos visites, lorsqu'on joue avec eux ou quand on leur apporte un nounours*", confie la vice-présidente dont la présence " *soulage aussi les parents qui passent la journée à veiller sur leurs enfants*". Et " *les petits*

*font très bien la différence entre les blouses blanches qui peuvent parfois faire mal et nous, les blouses roses, qui sommes là pour jouer avec eux*", concluent les bénévoles qui espèrent gâter les petits à quelques jours de Noël.

**Laura CIALDELLA**

Pour devenir bénévole, contacter l'association au ☎04 9138 50 34.

# Le mauvais compte de l'ordre des médecins

La Cour des comptes rend un rapport sévère sur

➔ Suite de la 1<sup>re</sup> page

Acquise grâce au magot de l'instance créée en 1945 - près de 152 millions d'euros de réserve, nourrie par les cotisations obligatoires, 335 €, de 300 000 médecins en France - la villa sera d'ailleurs vendue. "Nous sommes en train de nous installer dans de nouveaux bureaux, dans la Tour Méditerranée", précise, contrit, le Dr Pierre Jouan. Trésorier du Cnom de 2013 à 2016, il assure avoir pris de longue date conscience de la nécessité de sortir d'une "gestion à la grand-père" et de "réformer les finances de l'Ordre. Des mesures ont été

## 152 M€

le magot du Conseil national de l'Ordre

prises. Mais ça ne se fait pas en quinze jours", soupire-t-il. La Cour a encore relevé des dépenses de personnel qui ont augmenté de 58 % sur la période 2011-2017 en France.

Elle a aussi braqué ses projecteurs sur "des missions importantes peu ou mal exercées" par le Cnom. Ainsi, le contrôle sur ses satellites en région est jugé "ténu" et souffrant de "graves lacunes (...). Le contrôle du respect



Pointé par le rapport de la Cour des comptes à Marseille, est considéré comme une dépendance

des règles déontologiques de la profession n'est pas exercé de manière satisfaisante", pointent les magistrats, évoquant notamment le manque de "diligence" dans l'application de la justice ordinaire. "De nombreuses actions correctives ont été menées et non prises en compte dans ce rapport", regrette le conseil. "Tous les faits relevés sont exacts, tempère le Dr Pierre Jouan, mais leur présentation est quelque peu mal-

veillante." Ses plaintes pour mulées par o raient pas tr gueur nécesse néraliste et e x e r c é s Alpes-de-Ha Var, et fait plaintes de p faits identiqu Conseil, est é Jouan, qui a

## LE CAS DU CONSEIL DE L'ORDRE DES BOUC

### "Il fallait mettre un coup de sc

Dénonciations, suspicion, tentatives de fronde, bataille menée à coups de procédures disciplinaires: c'est un lourd "conflit de gouvernance" qui a "entaché la réputation" du conseil de l'ordre des médecins des Bouches-du-Rhône. Un cas largement évoqué dans son rapport par la Cour des comptes.

C'est après l'élection, en 2015, d'un nouveau président, que les choses se gâtent à l'instance. Ses orientations sont alors "mal perçues par l'ancien président et plusieurs de ses proches, également membres du conseil", relève avec un sens particulier de l'euphémisme la Cour des comptes. Les fron-

deurs tentent de pousser le président mission, ce qu'il refuse. La chambre nationale finira par lui infliger un blâme, ce qui l'empêchera de se présenter aux élections de février 2018. Le conseil sera dissous, fait rarissime, en juillet. "Il fallait mettre un coup de scalpel à ce cas", juge aujourd'hui, fatal, le Dr Pierre Jouan.

Suspendue dans un premier temps, la décision a été confirmée, en janvier 2018, par le Conseil d'État, qui a relevé que le conseil départemental de l'ordre "était notoirement traversé de violents conflits compro-

## SYMPOSIUM

### L'innovation pour protéger les données de santé

À mesure que la digitalisation progresse, dans le monde médical comme ailleurs, émergent de nouveaux usages, auxquels répondent de nouveaux acteurs, notamment les jeunes pousses porteuses d'innovation. Mais au-delà du strict business, ces nouveaux usages génèrent des questions éthiques et réglementaires. Tel est le cadre dans lequel s'inscrit le symposium organisé par One life aujourd'hui et demain au palais des congrès du parc Chanot, à Marseille. Au programme: deux tables rondes sur le management des données de santé, et l'homme augmenté du futur, en présence notamment du chercheur marseillais Nicolas Levy (photo), ou encore Pierre Grand-Dufay, patron du fonds Tertium.

➔ Infos: [www.onelife-git.com](http://www.onelife-git.com)



## SANTÉ

### La moitié des produits à base de glyphosate retirés

L'Agence française de sécurité sanitaire (Anses), cet herbicide que la France a décidé d'interdire, a décidé d'interdire certains produits à base de glyphosate de l'environnement. Le gouvernement a annoncé le retrait de la liste des produits autorisés du glyphosate au 1<sup>er</sup> janvier 2021, et de tous les autres produits à base de glyphosate. L'Anses a demandé à l'Anses de procéder, avec l'appui de la Cour des comptes, à la mise sur le marché de produits sans glyphosate. L'Anses a demandé à l'Anses de procéder, avec l'appui de la Cour des comptes, à la mise sur le marché de produits sans glyphosate.

Ces 36 produits, soit la moitié des références de produits à base de glyphosate de l'environnement. Dans la liste on retrouve notamment Roundup, qui appartient aujourd'hui à Bayer. La Cour des comptes a demandé à l'Anses de procéder, avec l'appui de la Cour des comptes, à la mise sur le marché de produits sans glyphosate. L'Anses a demandé à l'Anses de procéder, avec l'appui de la Cour des comptes, à la mise sur le marché de produits sans glyphosate.

#### Les ventes... en augmentation

Le glyphosate, ce désherbant "à large spectre" classé comme "cancérogène probable" en mai 2015 par le Centre international de recherche sur le cancer, dépendant de l'Organisation mondiale de la Santé. Cela n'a pas empêché, après deux ans de débats houleux, les États membres de l'Union européenne (UE) de reconduire son autorisation d'utilisation en France le 20 novembre 2017, pour cinq ans supplémentaires. Quant au lancement de plans gouvernementaux de réduction des pesticides, il n'a pas empêché les ventes de glyphosate d'augmenter en France. De 12 % entre 2008 et 2017.